



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 65/22

Objet

Acquisition du dépôt de bus
à Foucherans à EIC
Transactions

Secrétaire de séance

Stéphane CHAMPANHET

Rapporteur :

Thomas RYAT

Conseil Communautaire
23 juin 2022
Authume - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 58
Nombre de procurations : 15
Nombre de votants : 73
Date de la convocation : 17 juin 2022
Date de publication : 1^{er} juillet 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) : D. Bernardin, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.L Bonin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, N. Gomet, J. Gruet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, C. Monneret, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin.

Conseillers absents ayant donné procuration :

P. Antoine à J.B Gagnoux, M. Berthaud à C. Bourgeois-République, F. Dray à J.P Fichère, D. Germond à P. Jaboviste, I. Girod à J.P Cuinet, L. Jarrot-Mermet à N. Herrmann, J.P Lefèvre à C. Riotte, M. Mbitel à J. Péchinot, M. Mirat à N. Jeannet, C. Nonnotte-Bouton à S. Marchand, H. Prat à N. Gomet, J.M Rebillard à S. Champanhet, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à A. Douzenel, P. Viverge à A. Hamdaoui.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

C. Demortier, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, G. Ginet, O. Gruet, C. Jeanneaux, O. Lacroix, C. Mathez, A. Mathiot, E. Saget, P. Verne.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est compétente en matière de mobilité et à ce titre est Autorité Organisatrice des mobilités sur son territoire. Parmi d'autres actions, elle a mis en place le réseau de transport TGD.

A ce jour, pour effectuer l'ensemble des services de transport collectif du réseau, les véhicules du réseau, les locaux administratifs, l'atelier et les équipements techniques liés au fonctionnement du réseau sont regroupés dans un dépôt situé dans la Zone des Chauchoux à Foucherans.

Ce dépôt est constitué d'espaces extérieurs de 13 800 m² pour stationner les véhicules du réseau et du personnel, d'un bâtiment de 1 000 m² hébergeant les locaux administratifs et l'atelier.

Celui-ci est actuellement la propriété de EIC Transactions qui le loue à KEOLIS Dole qui l'occupe en partie et le sous-loue également à son principal sous-traitant KEOLIS Pays Dolois, ainsi qu'à deux autres transporteurs. Cette location, correspondant à l'usage des locaux nécessaires pour le fonctionnement du réseau TGD, est incluse dans les charges du contrat de Délégation de Service Public de transport de voyageurs.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole renouvelle la concession de service public pour les transports de voyageurs, et plus largement les mobilités, au 1er septembre 2023. Afin de limiter les charges de fonctionnement pour le prochain contrat et créer les conditions pour une bonne

concurrence entre les transporteurs, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole envisage d'acheter le dépôt actuel et de le mettre à disposition du prochain concessionnaire.

Après divers échanges entre la société EIC Transactions et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, l'acquisition a été consentie au prix de 1 450 000 euros net vendeur.

Le bâtiment loué par KEOLIS à l'investisseur privé précité est utilisé comme dépôt par le réseau TGD depuis 2012. Les loyers pratiqués par le propriétaire actuel sont imputés au compte d'exploitation prévisionnel de la DSP et sont donc refacturés à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans la contribution financière forfaitaire du contrat en section de fonctionnement.

L'estimation des Domaines s'élève à 1M € pour l'ensemble immobilier. La collectivité a obtenu un accord sur une proposition de rachat. La différence du prix correspond à l'état actuel du marché de l'immobilier d'entreprise sur le Grand Dole. Malgré cet écart, la collectivité y trouve son avantage en faisant baisser les frais de fonctionnement de la DSP Transports. En outre, elle deviendra propriétaire d'un bien immobilier de qualité évitant ainsi une location à fonds perdus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 72 votes pour et 1 abstention :

- **APPROUVE** l'acquisition à la société EIC Transactions représentée par Monsieur Jean-Luc MUFFAT et située 17 avenue Alphonse Baudin à BOURG-EN-BRESSE (01000), de la parcelle cadastrée ZI n° 112 d'une superficie de 14 823 m², sise rue des Chauchoux à FOUCHERANS (39100),
- **PRÉCISE** que cette acquisition est consentie moyennant le prix de 1 450 000 euros,
- **PREND ACTE** de la signature d'une promesse de vente avant le 8 juillet 2022,
- **PREND ACTE** de la signature de l'acte authentique de vente avant le 31 juillet 2023,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à intervenir.

Fait à Authume,
Le 23 juin 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement économique
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Société EIC Transactions – 17 Avenue Alphonse Baudin, 01000 Bourg-en-Bresse
- Maître Emmanuel MOYSE – 34 Avenue de Northwich, 39100 Dole